

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CONSIDERATIONS

Sur le Commerce Intérieur du Bas-Canada.

[Continuation.]

BOIS.—Ces produits naturels du pays, les bois de construction, forment la plus grande ressource commerciale du Canada et l'objet le plus important d'exportation depuis la Cession. Chaque rivière voit flotter sur ses eaux les arbres qui ombrageaient son cours, et qui naguères encore faisaient l'orgueil de ses rivages; chaque printemps amène dans les différents ports du St. Laurent des millions de pièces de bois. Elles sont tombées sous la hache du bûcheron ces superbes forêts, qui n'avaient retenti depuis la création que du chant de ses sauvages habitans. Une terre que nul homme civilisé n'avait encore foulée de son pied ambitieux, ouvre son sein aux rayons du soleil et demande au labourcur qui cherche le pain de la vie la sueur de son front pour fertiliser son sol et l'aide de son art pour recueillir les produits du terroir.

On peut s'imaginer, quand on n'examine pas les choses sous leur vrai point de vue, que le commerce de bois, tel qu'il est maintenant conduit, est très avantageux au pays. Nous osons exprimer le contraire; en effet, cette branche de trafic répand-elle dans la circulation de nouveaux capitaux? Donne-t-elle un emploi lucratif à ceux qui y sont engagés?

Le gouvernement accorde pour peu de chose et souvent pour rien des espaces étendus de forêts au marchand, qui les fait exploiter à son propre compte. Par conséquent le revenu de cet espèce d'agiotage n'influe nullement sur la circulation.

L'emploi des gens est plutôt une perte qu'un avantage pour le pays. C'est une école de démoralisation que le métier de *raftman*; et ces gens, oubliant tout principe et s'abandonnant sans frein au vice et à l'usage des boissons spiritueuses, qui épuisent toute leur vigueur, échangeant ainsi avec leurs bourgeois le fruit de leur misère et de leurs travaux pour son rum. L'agriculture est par ce moyen privée de bras vigoureux et les terres fertiles qui devraient être accordées au laboureur, sont accaparées par ces agioteurs, qui versent leur immense profit dans la métropole.

Parcourez les rives de l'Ottawa et contemplez l'activité qui s'y déploie. Vous verrez l'Écossais qui a quitté ses rudes montagnes et bravé les dangers d'une mer remplie d'écueils pour s'enfoncer à plus de mille lieues de sa patrie dans les sauvages profondeurs du Canada. Quels sont ces hommes qui habitent ces petites huttes rangées autour de cette belle villa, le séjour du riche étranger? Ce sont des Canadiens qui travaillent pour le maître Anglais, ce sont leurs bras nerveux qui renversent ces forêts épaisses; ce sont eux qui supportent la fatigue et la misère au delà de toute expression; ce sont eux qui conduisent au son de leurs chansons de voyageurs sur les rapides les plus dangereux, ces énormes radeaux, qui doivent rapporter au propriétaire de grands profits et aux voyageurs (*raftmen*) de si minces gages, souvent si mal payés, qu'ils ne peuvent se fonder un établissement pour jouir du repos au sein de la vie champêtre ou devenir de bons citoyens. Tel est l'esprit d'entreprise des Bretons, qui leur réalise d'immenses profits dans le succès et qui ne leur fait rien perdre dans la faillite.

PELLETIERES.—La traite des fourrures et pelleteries fut extrêmement convoitée par les négociants de France qui s'en trouvaient privés par le monopole des Intendants.

La traite était un simple échange entre les Sauvages et les Européens qui se faisait sans argent. Il s'agissait seulement de donner des boissons, du tabac et des armes aux Indiens pour le prix de leurs fourrures. Ce trafic, conduit par plusieurs d'une manière honteuse et barbare qui enivraient les Sauvages pour leur arracher le produit de leurs chasses, fit le sujet d'une grande rivalité entre les commerçants de la Nouvelle France, qui s'étendait alors jusques sur les rives de l'Ohio, et ceux des Colonies An-

glaise, rivalité qui fut la cause de tant de massacres inouïs parmi les Indiens et de plusieurs guerres destructives entre les braves guerriers des deux nations civilisées, et la source originaire des nombreuses difficultés qui ont été terminées par l'abolition de la domination française dans le Nord de l'Amérique.

Depuis lors les Anglais se sont trouvés les seuls maîtres de ce commerce, et comme les Sauvages avaient toujours conservé une préférence remarquable pour les Français et aussi à cause de l'intrepidité de ces derniers, les compagnies des Postes se sont toujours servis dans leurs comptoirs d'un grand nombre de Canadiens soit en qualité de commis ou de voyageurs.

Des sociétés de spéculateurs se sont formées pour monopoliser la traite des fourrures. Il est inutile d'en parler ici. Les Canadiens n'ont jamais entrepris l'idée de rivaliser avec elles sur ce point, et leurs seuls rivaux sont à présent les compagnies Américaines et Russes qui, étant plus à proximité des lieux, resserrent toujours le domaine des compagnies Anglaises et finiront probablement par leur couper les communications sous peu d'années.

(à continuer.)

LE FEUILLETON,

OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

QUÉBEC, MERCREDI 7 NOVEMBRE, 1838.

Les nouvelles les plus alarmantes pour la tranquillité publique sont arrivées hier et avant-hier; mais, comme l'an dernier à la même époque, les bruits les plus contradictoires se répandent d'heure en heure. Ne voulant point prendre sur nous la responsabilité d'annoncer des rumeurs qui parviennent à nos oreilles, nos amis nous sauront gré de nous borner en un tems aussi critique, à rapporter simplement ce qui nous vient par les autres journaux, dont chacun peut croire ce qu'il lui plaira.

La *Gazette* de Québec a fait sortir hier une feuille volante d'où nous prenons les faits suivants que ce journal donne sur la foi de son correspondant en une lettre datée de Dimanche, après-midi.

D'après les affidavits de deux des serviteurs de Mr. Ellice il paraît que le manoir de Beauharnois fut environné par près de 400 insurgés samedi soir qui en prirent possession et firent prisonniers MM. Ellice, Brown, Norval et Ross; ce dernier blessé, dit-on. Ils prirent 16 arments et une grande quantité de munitions.

Les sauvages de Caughnawaga (Saut St. Louis, vis-à-vis de Lachine à près de trois lieues de Montréal,) sortirent de leur église ayant appris que les insurgés étaient arrivés, s'emparèrent de 64 qu'ils amenèrent prisonniers en ville ce jour-là à deux heures.

Un homme du nom de Walker ainsi qu'un autre furent, dit-on, mis à mort à quelques milles de La Prairie.

Il a été reçu des nouvelles positives que six ou sept individus avaient été arrêtés la semaine dernière à la Pointe-à-la-Mule, à quelques milles de St. Jean, sur la frontière du lac Champlain. Ils étaient réunis en assemblée secrète, et munis d'armes américaines. Parmi le nombre étaient les docteurs Lacroix et Brousseau, et un fils de Julien Gagnon, qui était à la tête des rebelles en cet endroit l'hiver dernier. Lacroix avait aussi été en prison pour avoir trempé dans la rébellion de l'année dernière. Il était à Québec il y a une dizaine de jours, et revenait d'une visite à Saint Thomas, etc.

« Les hussards et l'infanterie de ligne ont fait la patrouille dans les rues la nuit dernière. Il y avait cinq sentinelles à la Banque de Montréal, où l'argent du gouvernement est déposé.

« La ville de Montréal a été dans un état de mouvemen

et de confusion toute la journée. Nombre d'arrestations ont été opérées. Parmi les individus arrêtés sont MM. D. B. Viger, Doxter Chapin, Charles Pignon, John Donegani, —Harkin, Charles Mondelet, L. H. Lafontaine, —Labonté, —Garonard. Ce dernier, de célébrité saint charlienne, était depuis quelque temps en société avec un encanteur du nom de Moreau.

“Ma'gré une pluie battante qui dure depuis le matin, les différents corps de volontaires ont été sous les armes à leurs postes respectifs, et les colonels des régiments en ville ont parcouru les rues à cheval pendant toute la journée. Il y a eu pendant la nuit dernière cinq factionnaires à la Banque de Montréal, et des patrouilles de cavalerie et d'infanterie dans les rues.

“Le postillon de la vallée de Québec, en route pour Montréal, a été arrêté et détenu pendant plusieurs heures, au Bout-de-l'Isle, hier au soir. Il dit qu'il y avait une vingtaine d'hommes dans la maison, tous bien armés.

“L. Guéroul, F. Perrin et quelques autres, venant de la rivière Chambly, sont arrivés en ville ce matin. Ils rapportent qu'il y avait hier environ quatre cents hommes en armes à St. Charles; et que le nombre en augmentait rapidement.

“Le bateau à vapeur *Charlevoix* est arrivé de Québec, le gouvernément en a pris possession, ainsi que du bateau à vapeur le *Bilimna*. Le bruit a couru pendant la journée que Sir John Colborne avait proclamé la loi martiale, mais la proclamation n'a pas encore été publiée.”

Sur information reçue hier par les autorités de Saint Jean, qu'une assemblée de quelques mécontents canadiens devait se tenir le soir à la Pointe-à-la-Mule, chez Julien Gagnon, qui avait été si profondément impliqué dans l'insurrection de l'année dernière, un détachement du 15^e régiment fut envoyé sur les lieux, avec un parti de dragons, sous la direction d'un juge de paix, pour surprendre les insurgés, et l'on dit qu'il en a été arrêté sept. Tous les individus composant l'assemblée étaient armés et avaient des munitions en abondance. Parmi les personnes arrêtées se trouvent, lit-on, un ou deux individus qui ont été dans nos prisons l'hiver dernier, sous accusation de haute trahison.

Un extraordinaire du *Morning Courier*, publie Samedi, ajoute à ces détails, que le parti du 15^e régiment avait été envoyé secrètement par eau de St. Jean à la Pointe-à-la-Mule qui en est à deux lieues, avec quelques dragons de la garde qu'on avait fait venir de Chambly; et qu'il a été opéré quelques arrestations à St. Jean, entr'autres celle de M. Bandy, qui avait été en prison l'hiver dernier sur accusation de haute trahison.

Un parti d'hommes masqués était entre deux nuits auparavant dans la maison d'un canadien à la Pointe à la Mule, et lui avait volé tout son argent, disant que c'était une contribution pour la cause patriote.

Lorsque le bateau à vapeur la *Princesse Victoria* fut arrivé à Laprairie lundi au soir, avec l'artillerie destinée pour Saint-Jean, il a été reconnu qu'elle ne pouvait pas se rendre à cette destination, une partie du chemin de fer ayant été détruite. Elle est donc restée à bord, et a été bien près de sauter avec le bateau. Dans la confusion qui eut lieu après que le bateau fut arrivé au quai, des matières combustibles avaient été jetées dans les lits des matelots, et l'on y avait mis le feu. Mais il fut découvert, par hasard, avant qu'il eût fait beaucoup de progrès, et on parvint à l'éteindre.

Avec l'hiver, et beaucoup plus promptement qu'on ne s'y attendait en général, des troubles sérieux ont commencé et sont venus répandre de nouveau dans toutes les classes de la société, comme chez tous les partis politiques, un état de malaise, d'inquiétude, de défiance dont les résultats et le terme sont difficiles à prévoir. Une lutte qui sera sans doute longue et sanglante vient de s'engager; quelle qu'en soit l'issue elle ne vaudra certainement point ni à l'un ni à l'autre parti ce qu'elle aura coûté de sang et d'angoisses. Il serait encore peut-être possible à la presse canadienne et aux canadiens loyaux, c'est-à-dire à ceux qui désirent un arrangement équitable des affaires et une garantie à leurs privilèges (et il en est beaucoup aujourd'hui) d'arrêter l'embrasement qui menace tout le pays; mais cette année, plus encore que la précédente, des efforts vers le bien ne

leur vaudraient que des épithètes injurieuses et une haine plus ouvertement déployée; tout ce qu'il reste donc à faire aux canadiens amis de la paix et de la justice ainsi qu'aux presses qui ont cru devoir défendre ce qu'ils pensaient être les intérêts de la majorité est de se tenir dans la plus stricte neutralité et de rester immobiles spectateurs de la lutte, de fouler aux pieds, de mépriser les grossières injures qui ne manqueront point de verser à l'envi, sur toute la population, les organes privilégiés de la classe favorisée, d'autant plus virulents qu'ils se croiront plus en sûreté. Que chacun soit sur ses gardes pour prévenir par tous les moyens un empitement sur son caractère et sur sa liberté, car rien ne sera négligé pour augmenter le nombre des victimes. Jetons nos regards vers l'avenir et notre espoir à la Providence.

Nous demanderons encore à nos amis de nous excuser si notre publication se trouve à l'avenir dénuée de réflexions sur les affaires du pays; la haine particulière ou le fanatisme ne trouveraient toujours assez de prétextes pour nous tendre des pièges, ensuite que nous jeterions désormais les yeux d'un autre côté. Nous tâcherons de récréer nos lecteurs et de les instruire tout en détournant leurs regards autant qu'il sera en notre pouvoir, du sombre horizon qui nous environne, jusqu'à ce que des temps plus stables viennent permettre encore au moins la liberté de l'opinion et l'indépendance de la parole. Chacun, nous l'espérons, applaudira à notre résolution, à notre retenue et à nos efforts; et si nous parvenons encore à intéresser nos protecteurs en les entretenant de sujets moins directs et moins rapprochés, nous aurons toujours rempli notre tâche.

On dit que le but des insurgés était de s'emparer de la personne de Lord Durham à son passage aux Etats-Unis et de le garder en otage jusqu'à ce que des mesures libérales aient été accordées au Canada. Mais l'exécution de ce plan fut rendue impossible par le changement de destination de sa Seigneurie, qui aura probablement reçu quelque information à cet égard.

La ville de Québec se trouve de nouveau, par contre-coup, plongée dans un état complet de consternation et de stupeur, à l'exception des militaires ou personnes liées avec les bureaux publics qui sont dans la plus étonnante activité. Des affiches sont placardées dans le but d'enrôler des corps nombreux et considérables de volontaires. Outre la paie et les rations qui étaient accordées l'an dernier à l'artillerie volontaire on promet à chaque homme une gratification de 10 shellings par mois.

Le *Canada* en descendant de Montréal rencontra à Sorel M^r. Debarzsch, Dr. Dorion et Guéroul qui s'embarquèrent à son bord et ce navire les transporta à Montréal où ils allaient faire déposition qu'une levée de boucliers avait lieu à St. Ours, St. Denis et St. Charles.

Le *Canada* est reparti pour Montréal lundi au soir, avec quatre compagnies des gardes, et une batterie d'artillerie de campagne. Le restant des gardes montera à l'arrivée des troupes qu'on attend d'Halifax.

On dit que les banques de Montréal ont suspendu leurs paiements en espèces.

Le Conseil Spécial de Sir John Colborne est convoqué pour siéger le 9 à Montréal. Tous les membres, à l'exception du Dr. Laterrière, ont pris leurs sièges et ont été assermentés.

Les communications entre St Jean et Montréal sont interrompues vu que trente ou trente-six des longueurs de liessés ont été enlevées et détruites par les patriotes.

Il paraît que toute la Rivière Chambly aussi bien que la Seigneurie de Monnoir sont encore cette année le théâtre d'une révolte générale.

Les portes de la ville sont fermées dès huit heures, même pour les gens à pied. On passe encore à la fausse porte de la Basse-Ville.

Les hommes de la police, dont le nombre est porté à 150, sont maintenant munis d'armes.

Les exilés à la Bermude étaient journellement attendus à New-York.

Le chef de l'organisation des insurgés sur le lac Erie est un nommé McLeod, ancien sergent et quartier-maître dans un corps du Haut-Canada.

Bill Johnson, le célèbre et mystérieux aventurier qui a échappé à tant de recherches, commande sur le lac Ontario.

Les insurgés arrêtés à la Pointe à la Mule avaient chacun un bon fusil américain, sabre, giberne, baïonnette, en un mot un fourniment complet en bon ordre et 20 cartouches à balles.

ACCIDENT.—Lundi au soir vers 6 heures, une chaloupe venant de la Sainte-Famille (île d'Orléans) avec des denrées et appartenant à M. Marquis, de cette paroisse, a chaviré dans un coup de vent de nord-est, vis-à-vis le marché St. Paul, et sur onze personnes qu'il y avait à bord, une seule s'est sauvée: c'est un apprenti-pilote qui gouvernait la chaloupe.

Ci-suit le nom des personnes qui ont péri: Pierre Marquis, Joseph Turcotte, Jean-Baptiste Leblond, père, Leblond, fils, Jacques Martineau, Jos. Maxime Drouin, Fras. Marquis, Marcelle Dorval, Charles Pouliotte et Jos. Goswelin, père.

Tu: cote avait à bord, dit-on, une valise contenant £50 en espèces; la valise fut retrouvée ouverte et l'argent en avait été enlevé.

VARIETES.

UNE COURSE EN OMNIBUS.

Ah ben! en voilà de l'agrément! J'peux dire que j'en ai une chance! murmure Garnier, en passant au banc des prévenus... Volé, rossé et plongé deux jours dans les fers... il ne manque plus que de me voir condamné aujourd'hui... ça serait drôle! nous allons rire.

Un conducteur d'omnibus.—J'en doute, monsieur, j'en doute.

Garnier.—Tiens? c'est vous, conducteur?... Bonjour... ça va bien? Tant mieux, moi aussi... Et ma montre?

Le conducteur.—Je n'en ai point connaissance de votre montre, monsieur.

Garnier.—Bon! et d'une... Et ma pipe?

Le conducteur.—Quelle pipe?

Garnier.—Ma pipe culotée.

Le conducteur.—Je n'ai pas connaissance d'une pipe ainsi costumée.

Garnier.—Fameux! et de deux... Et mon grec?

Le conducteur.—Qu'appellez-vous votre grec?

Garnier.—J'appelle mon grec ma calotte rouge, ainsi nommée parce que les Turcs en portent beaucoup de semblables.

Le conducteur.—Votre grec m'est totalement étranger.

Garnier.—Et de trois! c'est-à-dire que je suis complètement fait et refait au même... Maintenant, allez! parlez, faites-moi condamner; ça sera farce!

Le conducteur.—Je vous réitère que non; que ce n'est pas farce du tout, et que vous vous êtes conduit comme un vil... broc de vin que vous étiez!

Garnier.—Respect au vin, vieux! il a plus d'esprit que nous.

Le conducteur.—Ça ne l'empêche pas de faire de sières sottises, témoin vous.

Garnier.—Accusez-moi, accusez-moi, je suis ici pour ça!

Le conducteur.—Tant y a que je vous ai pris dans mon omnibus à la barrière Rochechouart.

M. le président.—Adressez-vous au tribunal.

Le conducteur, s'adressant au tribunal.—Tant y a que je l'ai pris dans mon omnibus à la barrière Rochechouart... et en montant il me dit "Vous m'arrêterez au Palais."

Garnier.—Retenez bien ça, messieurs les magistrats... Au Palais.

Le conducteur.—Eh ben! oui, au Palais. Moi je l'arrête au premier Palais qui se trouve sur notre route... C'était au Palais-Royal. C'est bon il descend sans rien dire, et comme nous étions devant les bureaux de la rue Saint-Honoré, je fis monter une foule de voyageurs qui remplirent la voiture... Mais au moment où je tirais le cordon pour faire marcher le cocher, voilà mon homme qui revient et qui me dit: "Minute! conducteur... je remonte... laissez-moi remonter.—Du tout, que je lui dis; si vous remontez, vous repaierez.—Je ne repaierais rien.—C'est la loi de l'omnibus.—Je me moque de la loi.—Nous avons des sergens-de-ville.—Je me fiche des sergens-de-ville.—Nous avons des violons.—Oui, qu'il me fait, eh ben? j'vas te faire danser." Notez que la voiture trottait grand train et que le particulier était sur le marchepied et moi aussi. En disant ce dernier mot, il me flanque une bourrade et pénètre dans la voiture. Comme toutes les places étaient prises, les voyageurs, ne voulant pas le recevoir sur leurs genoux, le poussèrent dehors.

Garnier.—Mes magistrats, je demande la parole. J'étais dans mon droit et l'omnibus dans son tort. Je demeure au Palais-de-Justice et il me descend au Palais-Royal; pour lors comme de juste je voulais remonter.

M. le président.—Mais pourquoi étiez-vous descendu?

Garnier.—Pardine! il me dit: "Vous voilà arrivé." Moi je descends de confiance, je cherche ma rue de tous côtés; pas plus de rue que dans mon œil. J'me trouve dans celle des Bons-Enfants.

M. le président.—Vous étiez ivre.

Garnier.—Peu... presque pas.

Le conducteur.—Comme une éponge... que l'odeur en donnait mal au cœur aux chevaux.

Garnier.—Il embellit... Et puis d'ailleurs, raison de plus pour me descendre près de chez moi dans mon état d'infirmité.

M. le président au conducteur.—Allez vous asseoir.

Le conducteur.—Comment, que j'aïlle m'asseoir! mais je n'ai pas ouvert la bouche sur l'affaire en question.

M. le président.—Voilà un quart-d'heure que nous vous écoutons.

Le conducteur.—Oui; mais je n'ai pas dit que ce monsieur suribond nous a apostrophés de coups de pierre l'omnibus et moi, et que j'en ai reçu trois, et une dame une sur le bras: sur quoi le malfaiteur a été arrêté.

Garnier.—Et conduit au poste et de là à la Prefecture où ce que j'ai eu l'agrément de faire deux jours de prévention; c'est que le troisième jour que j'ai rentré dans mon domicile. En voilà une économie! vous mettez 6 sous à un omnibus pour arriver plus vite, et vous restez trois jours en route. Quelle chance! Plus ma montre, mon grec et ma pipe culotée, soulevés, floués.

M. le président.—Vous les aurez perdus vous-même en vous débattant.

Garnier.—Faut le croire. Enfin n'importe.

M. le président.—Le tribunal vous condamne à 25 fr. d'amende; il vous fait grâce de la prison, mais ne revenez plus ici.

Garnier.—Vingt-cinq francs d'amende! ajoutez ça au reste. Excusez! en voilà un omnibus qui me coute!!! ah, ah, fini! J'y fais une croix, aux équipages. Doré, et à l'avenir, je me voiturerais dans mes souliers, c'est moins cher.

LE PRETRE DE CAMBRAI.

Un marchand honnête et laborieux de Cambrai se trouvait, il y a deux mois, sur le point de suspendre ses paiements. Il lui était impossible d'acquitter un billet de 800 fr. qu'on devait lui présenter le lendemain; il ne peut rassembler que le quart de la somme. Cependant il ne devait rendre aucune merci de son créancier, dur et avare. Enveloppé dans la faillite d'un homme riche, malade depuis long-temps; père d'une nombreuse famille, attiré surtout par cette idée qu'il allait être jeté dans une prison, enfin privé, lui et sa famille, de toute ressource, puisque son commerce était le seul moyen d'existence qu'il eût, l'infortuné se livra au plus affreux désespoir et attenda à ses jours.

La main mal assurée n'a fait qu'une blessure large, mais peu profonde. Cependant, sa famille alarmée, malgré les paroles rassurantes du chirurgien, s'exagéra le danger ou il se trouvait, et crut devoir lui procurer les secours de la religion.

Un ministre du culte fut appelé et se rendit près du blessé, qui lui confia sous le sceau de la confession, les motifs de son affreux désespoir. C'était un prêtre selon l'Évangile. Il encouragea doucement le malheureux, lui rendit un peu de calme, et quand il le quitta il était fort tard.

Une demi-heure après il reparut, haletant et fatigué, car il demeurait bien loin de la maison du marchand. Tenez, dit-il, en déposant un sac sur le lit du malade, voici les 800 fr. nécessaires pour le paiement qui vous cause tant de chagrin. C'est un prêt que je vous fais, a-t-il ; en voyant le pauvre homme qui se détournait pour cacher ses larmes ; vous me le rendrez dans cinq ans, dans dix ans, plus tard, quand vous le pourrez ; et si je meurs avant vous, car je suis vieux, alors vous ferez cette restitution aux pauvres, et vous prierez Dieu pour moi. Je n'exige qu'une chose, c'est que vous ne parliez jamais de cette affaire, et que personne n'en soit jamais instruit. En achevant ces paroles, l'homme de Dieu se déroba à la reconnaissance de celui à qui il conservait l'existence et l'honneur.

SUR QUELQUES EXPRESSIONS NOUVELLES.

Le Dictionnaire de l'Académie Française vient d'ouvrir ses portes à bon nombre de termes nouveaux ; plusieurs autres s'approchent, candidats empressés, pour y frapper à leur tour et demander aussi leur admission. *Indélicatesse*, *insistance*, *persistance*, *philosophisme*, *penalité*, *prolétaire*, *prestigieux*, *industriel*, *exceptionnel*, etc., ont été reçus ; et *romantique avec sentimental*, que l'édition de 1798 n'avait pareillement point enregistré, figurent dans celle de 1835. Certes, il ne pouvait en être autrement à l'égard de deux expressions depuis si long-temps adoptées.

Désappointement, terme emprunté par l'Angleterre à l'ancien idiome français, s'y trouve aussi, et c'est à Mme. de Staël que la langue doit cette restitution. Rollin avait bien voulu introduire *déconcertement*, mais l'expression n'est pas si heureuse.

En voyant le *rout* britannique figurer dans les nouvelles colonnes, nous ne doutions point d'y trouver également *confort*, *confortable*, et peut-être aussi *confortabilité*, mais grande a été notre surprise lorsque nous nous sommes aperçus de l'absence de ces mots dans le lexique de 1835. Ils sont cependant d'un usage encore plus général que le *rout* favorisé. Il est vrai de dire que ce terme n'est encore qu'une restitution comme *désappointement*, comme *noise*, comme *riote*, comme *budget* et bien d'autres, car la langue romane disait *roucte*, *rotte*, *roupte*, *route*, troupe, bande de gens armés :

« Ainsi come nous en alions à pié et à cheval, une grant route de Turs vint hurter à nous, et me portèrent à terre, et alèrent par-dessus moy, et volèrent mon escu de mon col. » (Joinville. Histoire de St. Loys.)—Ces mêmes expressions s'employaient aussi dans le sens de grande compagnie, nombreuse société. Dans un manuscrit du 15^{me} siècle, intitulé *Contenances de table*, on trouve le distique suivant ;

« S'entour toy a de gens grans roucte,
Garde que ton ventre ne roupte. » (rote.)

Le mot *budget* que nous venons d'indiquer, dérive de *bougette* en langue romane, petit sac, poche ; du sac dans lequel les ministres anglais portent leurs rapports au parlement. C'est ainsi que *fisc* vient d'un mot latin issu du grec, signifiant panier, et pris figurement pour le trésor public.

Le nouveau dictionnaire a enregistré, entre autres anglicismes, *bifstek*, *boghel*, (prononcez *bogué*), *carrick*, *nabab*, (dans le sens de particulier enrichi dans l'Inde,) *porter*, *spencer*, *tartan*, *tilbury*, et *uiskei* (liqueur) ; mais il aurait dû peut-être ne pas oublier ce *verdidi* qu'à juste titre réclame Arnault de l'Institut ; ni *fashion* et *fashionable*, ni *dandy*, ni *tourist*, ni *collage*, ni *bas-bleu*, épithète plaisante dont maintenant chacun connaît très-bien l'origine et l'application ; ni *patronesse*, substantif importé en France par l'aristocratie anglaise ; ni *keepsake*, mot que la librairie et la

mode ont place dans leurs vocabulaires ; ni enfin ces *lunnettes*, ces *rail* et ces *wagon* dont l'industrie locomotive fut depuis quelques années un usage habituel.

L'Académie a fait droit à deux expressions artistiques qui nous viennent de l'Italie : *morbidesse* et *floritures* ; mais nous regrettons de ne pas trouver dans les volumes de 1835, ce *fur-nienti* et ce *dilettante* qui sont aujourd'hui dans la bouche de tout le monde. Si *sigisbisme* mentait peut-être aussi une place à côté de *sigisbée*.

En termes indigènes, la politique réclame des arbitres de la langue, son *journalisme*, son *rudal* et son *radicalisme*, son *gouvernemental* et son *juste milieu* ; la médecine, sa *phénologie*, sa *recrudescence*, son *albinie* (aussi nécessaire que calvitie,) et surtout son *homœopathe* et son *homœopathie* ; les arts présentent *requête* pour leurs verbes *harmoniser* et *éditer*, pour leur *diorama*, pour leurs éditions *illustrées*, et même pour leurs livres *diamants* ; enfin tous les hommes de goût déplorent l'oubli d'*impressionnable* et d'*impressionner*, acquisitions de prix dont la langue n'a qu'à se féliciter.

Ajoutons qu'il y a des voix aussi pour l'*entrain*, pour la *notabilité*, pour *actuelité*, et que plusieurs demandent avec instance la forte et rude expression auxiliaire de *monstre* : un *brquet monstre*, un *concert monstre*, tout ce qui est d'une dimension gigantesque.

A cette dernière admission on pourrait ajouter celle de *lion*, dans le sens anglais. « Le *lion*, c'est l'homme célèbre, l'homme à la mode, l'étranger qu'on veut avoir, curiosité sur deux jambes, pantin que l'on montre à ses visiteurs ; un prince africain, un héros polonais, un gentilhomme japonais ; soit qu'il se recommande par un nouz bizarre, un nez infibule, des cheveux crépus, un visage tatoué, une reine pour maîtresse, un peu de renommée pour auréole, il sera bien venu ; c'est un *lion*. » Mrs. Trollope, dans son dernier ouvrage (1838,) assure que le terme commence à avoir cours à Paris.

A raison du trait ou de l'énergie qui les distingue, les expressions populaires sont aujourd'hui moins dédaignées qu'autrefois. Boiste et quelques autres lexicographes en ont recueilli un assez grand nombre, et l'Académie (1835) n'a méprisé ni *bastringue*, ni *bataclan*, ni *ribote* et *riboter*, ni *rouerie*, ni *tantinel*, ni même ce *rococo* si cher aux feuilletonistes du jour. Mais une véritable omission du nouveau dictionnaire est celle de *troupier*, qui est pittoresque, et dont un grand écrivain vient tout récemment de faire usage :

« Quand Napoléon abattit la Prusse, grand dans le combat, petit après la victoire, il répandit ces *bulletins troupiers* qui calomniaient une noble reine. » (Châteaubriand, Congrès de Vérone.)

A ce terme populaire, l'Académie aurait pu joindre *émeutier*, *viveur*, *bande noire*, *enfonceur*, (au figuré) *sciér* (dans le sens de fatiguer, ennuyer,) *rouler* (pour duper,) et surtout ces *blaguer* et *blagueur*, ces *flâner* et *flâneur* dont l'emploi est devenu si commun. *Blague* se trouve dans le Dictionnaire de 1835, mais seulement dans le sens de bourse à tabac. Ce mot, selon quelques-uns, est une corruption de l'anglais *bag*, poche, et il a été d'abord employé par les flibustiers. C'est proprement la poche du pélican, que ces matelots apprennent pour leur servir de sac à tabac. Dans leur argot, *blague* était devenu synonyme de jabot, et, de même que de ce dernier mot on a fait *jaboter*, du premier ils avaient fait le verbe *blaguer*, parler à tort et à travers, conter, habler :

« Le gascon est *blagueur*, mais il s'en faut encore qu'il égale le *blagueur* parisien. » (Fréd. Soulié, 1836.)

CONDITIONS.

Le *Fantasque* se publie autant que possible chaque SAMEDI et son Feuilleton le MERCREDI.

PRIX D'ABONNEMENT

(Payable à l'échéance de chaque trimestre.)

Le *Fantasque* séparément par an, - - - - - 7s 6d
Le Feuilleton séparément par an, - - - - - 4s
Le *Fantasque* et son Feuilleton par an, - - - - - 11s 3d

Pour six mois la moitié des prix ci-dessus.

Chaque numéro du *Fantasque* se vend 4 sous et chaque numéro du Feuilleton 2 sous.